



MALADIE DE PARKINSON

La Consultation
multidisciplinaire
du centre expert
au CHU de Rennes



QU'EST-CE QU'UNE CONSULTATION MULTIDISCIPLINAIRE ?

C'est une consultation qui vous permet de rencontrer, **le même jour et sur un même lieu, différents spécialistes de la maladie de Parkinson** avec des compétences complémentaires. Ces différents professionnels vont chercher à mieux cerner le profil de votre maladie et vos besoins et ainsi vous proposer le traitement qui vous conviendra le mieux.

POUR QUI ?

Si vous êtes atteint de la maladie de Parkinson et que vous avez des fluctuations motrices (dyskinésies, blocages), ou des difficultés à équilibrer votre traitement.

POURQUOI ?

> Dans une démarche d'égalité d'accès aux soins :

Vous avez accès à cette consultation, sur demande écrite de votre neurologue référent, si vous habitez en Bretagne, Manche et Mayenne.

→ Pour évaluer la possibilité d'un autre traitement :

- Pompe à Apokinin,
- Pompe à Duodopa,
- Chirurgie par stimulation cérébrale profonde.

AVEC QUI ?

UN NEUROLOGUE SPÉCIALISTE DE LA MALADIE DE PARKINSON

Pendant la consultation, le neurologue reprend l'histoire de votre maladie, répond à vos questions, vous informe et vous conseille sur la stratégie thérapeutique.

UN NEUROPSYCHOLOGUE

Il réalise des tests pour évaluer d'éventuels troubles de l'attention, de la concentration, de la mémoire. Il discutera avec vous de vos attentes, vos besoins, vos difficultés.

UNE INFIRMIÈRE D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Elle vous montrera le matériel, les différentes pompes et/ou électrodes en fonction du traitement que vous aura proposé le neurologue.

UN MÉDECIN RÉÉDUCATEUR

Il évalue les besoins liés à votre vie quotidienne et peut vous conseiller des rendez-vous avec d'autres professionnels : rééducateurs, kinés, orthophonistes, ergothérapeutes...

COMMENT SE DÉROULE LA CONSULTATION MULTIDISCIPLINAIRE AU CENTRE EXPERT PARKINSON DE RENNES ?



Vous rencontrez le neurologue de manière systématique,

puis les autres professionnels en fonction de vos besoins : infirmière, neuropsychologue, médecin rééducateur.

Tous ensemble, ils élaborent un plan personnalisé de soin (PPS).



Réunion de synthèse des différents dossiers (staff)

Les professionnels rencontrés se réunissent en fin de journée pour discuter de la meilleure solution à vous apporter. La conclusion est ensuite transmise par courrier à votre neurologue référent et votre médecin traitant.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS AU CENTRE EXPERT PARKINSON ?



- **Sur demande écrite de votre neurologue référent UNIQUEMENT.** Ce courrier résume l'histoire de votre maladie et les problèmes que vous rencontrez. Il permet au neurologue responsable du centre expert de choisir les professionnels les plus adaptés à votre cas.
- Vous recevez une **convocation**.
- **Le rendez-vous aura lieu un jeudi après-midi au CHU de Rennes, dans le service de neurologie, au 8^e étage.** Comptez une après-midi complète.



A SAVOIR

- **Pensez à venir avec un dossier** le plus complet possible sur l'histoire de votre maladie avec notamment les CD d'imagerie dont vous avez pu bénéficier (IRM cérébrale...).
- **Vous pouvez être sollicité pour participer à des protocoles de recherche sur la maladie de Parkinson et ainsi contribuer à faire progresser les connaissances sur la maladie.**

VOTRE CONTACT

Christine Bourdonnais,
Secrétaire de la CMD parkinson
02 99 28 42 66

plus de renseignements sur

www.neuro-bretagne.com